

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BESSENS

2026-11

DEPARTEMENT DU TARN
ET GARONNEArrondissement de
Montauban

COMMUNE DE BESSENS



SEANCE DU 25 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le mercredi vingt-cinq février, dix-neuf heures, le conseil municipal s'est réuni salle du conseil de la Mairie de Bessens, sous la présidence de Monsieur Adrien RAPHET, Maire.

Etaient présents, Mmes et MM. : Adrien RAPHET, Armand MAGNIER, Laetitia LAFORGUE, Jérôme FABRIS, Brigitte MOT, Alain ROUBY, Severine MONTANARO WIECZORECK, Nadège OGER, Vanessa DE CORTE, Audrey GRANIOU, Marjorie CIRODDE.

Etaient absents ou excusés, Mmes et MM. : Magalie LALA, qui a donné procuration à Laetitia LAFORGUE, Guillaume CAUMON, Sylvain PENCHE, Amédée HUGANET, qui a donné procuration à Nadège OGER, Serge MICHEL, Bastien PLANA, qui a donné procuration à Brigitte MOT, Emmanuelle TOURNAY, Pauline CONDAMINES-NOURRISSON, qui a donné procuration à Jérôme FABRIS.

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice qui sont au nombre de 19, il a été procédé conformément à l'article L2121.15 du CGCT à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal, Mme Brigitte MOT ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Convocation: 20/02/2026**Délibération n°2026-11 : Approbation du compte administratif 2025 du budget multiservices**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Exposé

Conformément à l'article L1612-12 du Code Général des collectivités territoriales, le compte administratif doit être soumis au vote du conseil municipal.

Ce compte administratif fait apparaître d'une part les crédits votés pour l'exercice 2025 dans le budget primitif Multi-services et les décisions modificatives d'autre part, les montants exécutés, les montants restant à réaliser, les rattachements des charges et des produits et le résultat de clôture.

Le compte administratif du budget Multi-services, présenté en annexe, reprend toutes les opérations budgétaires réalisées du 1er janvier au 31 décembre 2025. De façon synthétique il s'établit comme suit :

Total des dépenses 2025 de fonctionnement :	1 030 €
Total des recettes 2025 de fonctionnement :	6 875 €
Résultat de l'exercice 2025 (Fonctionnement) :	5 845 €
Résultats antérieurs reportés :	
Résultat cumulé à affecter (Fonctionnement) :	5 845 €
Total des dépenses 2025 d'investissement :	0 €
Total des recettes 2025 d'investissement :	6 387.40 €
Solde d'exécution d'investissement (hors reports) :	6 387.40 €
Solde des reports d'investissement antérieurs :	- 16 004.06 €
Restes à réaliser – besoin de financement :	0.00 €
Restes à réaliser – excédent de financement :	0.00 €
Solde d'exécution d'investissement (reports inclus) :	- 9 616.66 €

Les excédents et résultat de l'exercice y compris les restes à réaliser s'établissent de la façon suivante :

Excédent de fonctionnement :	5 845 €
Déficit d'investissement :	- 9 616.66 €
Résultat de clôture l'exercice 2025 :	- 3 771.66 €

Après avoir présenté le Compte Administratif du budget Multi-services, Monsieur le Maire sort de la salle du Conseil.

Le Compte Administratif est mis aux voix par Monsieur Alain ROUBY, Adjoint au maire. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité absolue de 14 voix « pour » :

APPROUVE le compte administratif 2025, tel qu'annexé et présenté ci-dessus.

AR Prefecture

082-218200178-20260225-DELIB2026_11-BF

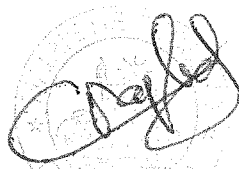
Reçu le 10/03/2026

Publié le 10/03/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BESSENS

Le Maire,

Adrien RAPHET



La Secrétaire de Séance,

Brigitte MOT



Certifiée exécutoire,

les formalités de publicité ayant été effectuées le :

10 MARS 2026

et la délibération ayant été reçue en Préfecture le :

10 MARS 2026